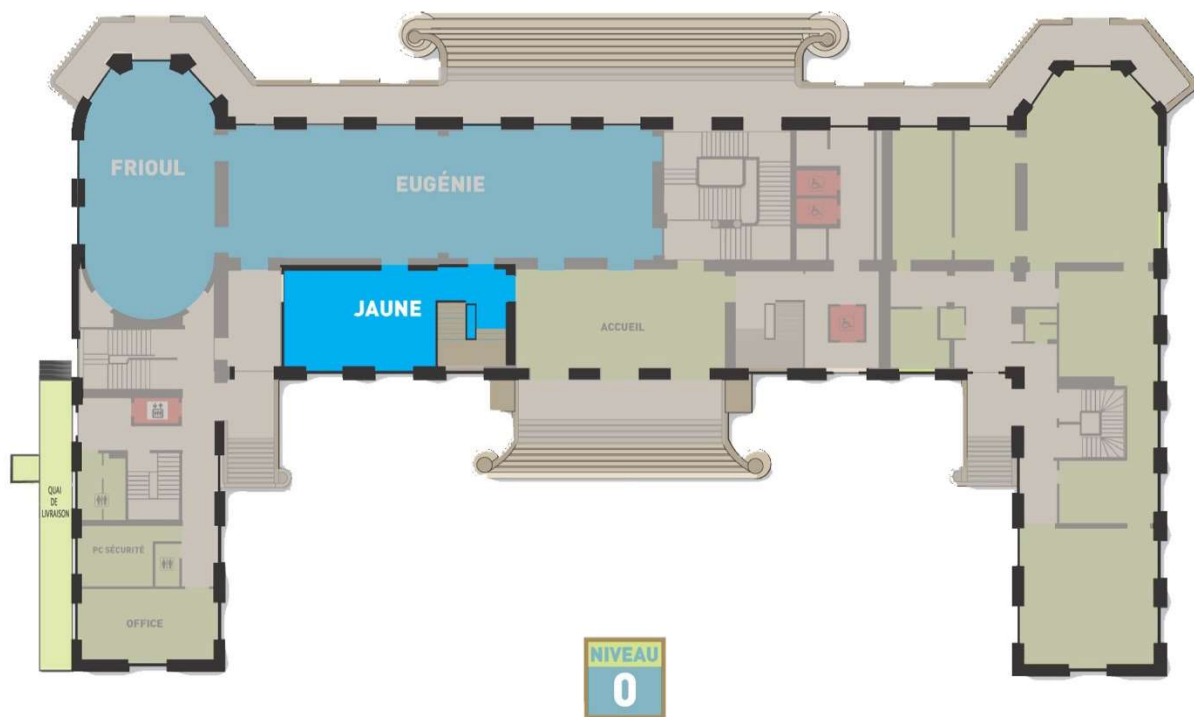


**FICHE TECHNIQUE
SALON JAUNE
REZ-DE-CHAUSSÉE**



Le salon jaune est utilisé comme un accueil, vestiaire, pause-café, ou bureau organisateur. Il est situé entre l'accueil principal et le salon Eugénie.

Plan de situation



Configurations possibles

	Dimensions (L x l) en m	Surface en m ²	Hauteur sous plafond exploitable en m
Salon Jaune	13,40 x 5,90	63	2,90

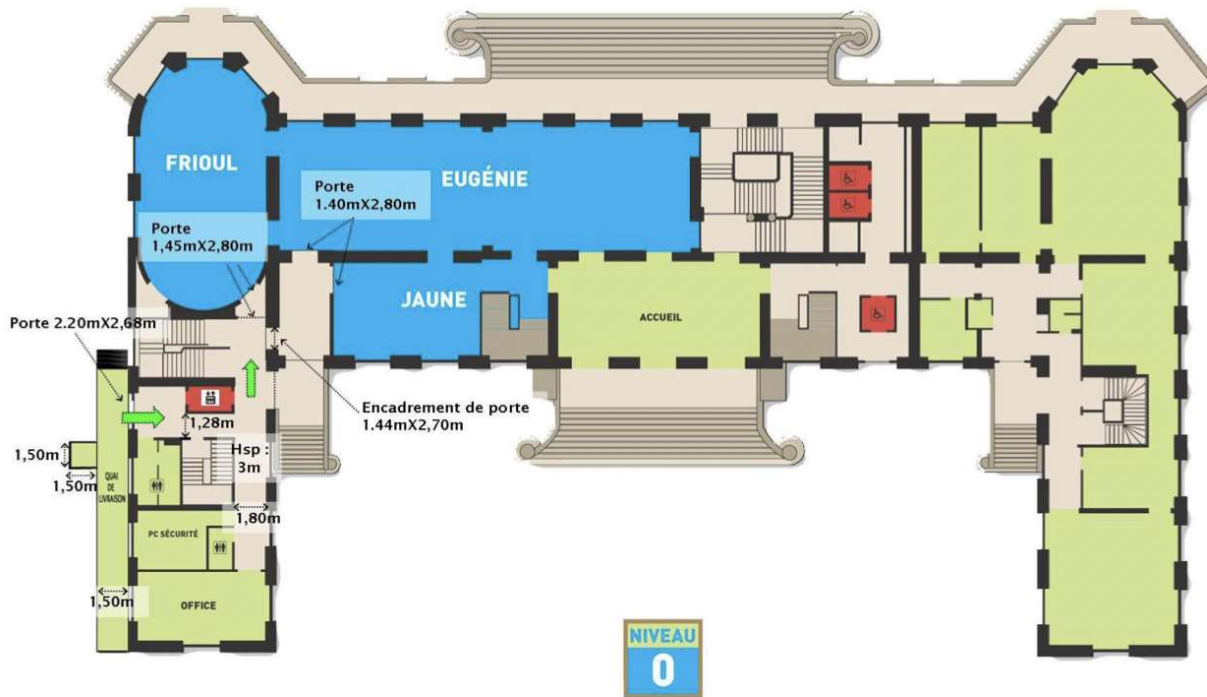
Caractéristiques

Effectif maximal autorisé	60 personnes
Nature du sol	63m ²
Surcharge maximale	400 kg/m ²
Parois	Peintures
Plafond	Peint et moulure
Lumière naturelle	Oui
Éclairage artificiel	Lustres et appliques
Prises réseau	Non
Électricité	6 PC 10/16A réparties sur 1 circuit 16A
Accès principal public	Par le hall d'accueil du Pharo historique
Accès matériel	Par le monte-charge extérieur (côté PC sécurité)

Accès livraison

La livraison de matériel ne peut se faire sans la présence d'un régisseur du centre de congrès du Pharo. Les véhicules ne sont autorisés à stationner que le temps du chargement/déchargement.

L'accès se situe sur l'aile Ouest du Pharo Historique. Le déchargement se fait à l'extérieur, un monte-charge permet d'atteindre le niveau 0.



Équipement fourni et mobilier

Mobilier :

- 250 cintres sur portants sont disponibles.

Wifi :

- Le centre de congrès du Pharo est équipé d'un réseau Wifi public destiné aux participants et couvrant l'ensemble des salles accessibles aux participants.
- Accessible depuis un portail captif, il suffira aux utilisateurs de renseigner les différents champs et d'accepter les conditions générales d'utilisation.
- Cette connexion leur permettra d'accéder au web, à leur webmail et d'utiliser les réseaux sociaux avec un débit montant et descendant limiter à 4Mb/s.

Réseau Filaire :

- Possibilité de connexion filaire symétrique de 10Mb/s à 100Mb/s débit garanti en régie pour des retransmissions en streaming ou autre.
- Cette connexion fait l'objet d'une facturation supplémentaire pour la durée de la manifestation.

Précautions et restrictions d'usage

Manifestations non admissibles :

- Soirées dansantes ;
- Exposition avec stands cloisonnés.

Restrictions :

- Aucune accroche murale ne peut être envisagée : pour tout projet d'affichage signalétique, se rapprocher de la régie générale.
- Passages de câbles : l'adhésif toilé n'est toléré que si une sous couche d'adhésif papier type scotch de peintre est préalablement posée.
- Montage de décors : une protection du sol par moquette ou bâche de type polyane est obligatoire.
- Platines et pieds non-caoutchouc : des protections en moquette (0,10 x 0,10m minimum) sont obligatoires sous toutes charges ponctuelles (praticable, pied de projecteur, pied d'enceinte, etc.)